



RECENSEMENT

de la population 2021
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie
ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 **Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr**
et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION
EST GRATUIT. NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES
QUI VOUS RÉCLAMERAIENT DE L'ARGENT

- 2 **Saisissez vos codes
d'accès personnels**
qui se trouvent sur la notice
qui vous a été remise

Pour vous faire recenser
en ligne sur
www.le-recensement-et-moi.fr

Code d'accès: V Q F T N A 3 3
Mot de passe: M J b q a t 7 7

- 3 **Entrez ensuite
les informations**
de votre logement
qui se trouvent sur la notice

Identifiants de votre
logement à recopier sur
le questionnaire en ligne

0 1 0 3
Bât. sur le terrain
0 1 4 0 0 5
Bât. A Bât. C

- 4 **Répondez au questionnaire**
Vous serez guidé à chaque étape.

- 5 **Validez** et c'est terminé !

Envoyer les questionnaires

DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour vous



- Pas de rendez-vous avec l'agent recenseur
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020
- Un recensement moins coûteux

 **Recensement**
de la population 2022

**Le recensement
démarre
le 20 janvier !**

Vous serez prévenu par votre mairie.





Le recensement par internet, c'est simple !

Recensez-vous en ligne,
et gagnez du temps.





Comment me recenser ?

Vous recevrez chez vous
le nécessaire pour remplir
le questionnaire en ligne
ou sur papier.





Recensement
de la population **2022**

Le recensement de la population, c'est utile pour tous !

Connaître la population permet
d'adapter les équipements collectifs
de votre commune : transports,
écoles, maisons de retraite...



 **Recensement**
de la population 2022

Le recensement de la population, c'est utile pour les communes !

Le budget de votre commune
dépend du nombre de ses habitants
et de sa composition.





Le recensement, c'est sûr !

Vos données sont protégées :
seul l'Insee y a accès,
et est tenu au secret statistique.



Étudiants, le recensement vous concerne aussi !

Transports, logements, équipements sportifs et culturels... c'est utile pour vous aussi.



 **Recensement**
de la population 2022



**Vous vivez
à plusieurs
endroits au cours
de l'année ?**

Vous êtes recensé dans
la commune de votre
résidence principale.





Vous vous absentez durant le recensement de la population ?

Contactez votre mairie et demandez vos codes pour vous recenser en ligne.





Pourquoi ne suis-je pas recensé cette année ?

Le recensement
de la population a lieu
tous les ans, mais pas tout
le monde en même temps !





Le recensement de la population, c'est gratuit !

Ne répondez pas aux sites
frauduleux qui vous
réclament de l'argent.

